

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU JEUDI 27 JUILLET 2017**

Sous la Présidence de Monsieur Daniel BARBIER, Maire,

**Présents : BARRAU Jean-François, , BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DA COSTA Sandrine, DEAGE Patricia, LANOVAZ-DETURCHE Valérie, MARECHAL Edwige, MENONI Andrea, NAVILLE Catherine, PINGET Philippe, REMY Alain**

**Absents : DESALMAND Joël , MARECHAL Jérôme**

**Absents excusés : PISANI Eric**

Madame Sandrine DA COSTA est nommée secrétaire de séance.

**1. Constitution partie civile affaire Tixier :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que M TIXIER Pierre a construit un bâtiment sur son terrain, sis au 1386 Route de Bidaille, sans autorisation d'urbanisme. Un procès-verbal d'infraction à l'urbanisme a été dressé à son encontre le 18 mai 2016.

Vu le courrier de la Direction Départementale des Territoires en date du 26 juin 2017,

Il appartient au Conseil Municipal de décider d'engager des poursuites pénales.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide

- De se porter partie civile pour cette affaire
- de faire appel aux services du cabinet d'avocats REBOTIER-ROSSI et Associés du barreau de Thonon les Bains pour sa défense dans le cadre de cette affaire.

**2. Subventions 2017 versées à des associations :**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que des demandes de subventions ont été déposées en Mairie.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Comité de la St Maurice	400 €
- Donneurs de sang	400 €
- Le Bel Age	400 €
- Souvenir Français	300 €
- APE de Scientrier	2 200 €
- Les Amis des Sentiers	200 €
- Association Loisirs	200 €
- Les Z' Amis d'Chentry	400 €
- La R'Biolle	400 €
- Football Club Arenthon Scientrier	400 €
- Comité des Fêtes	400 €

**3. Questions diverses :**

- Pour la rentrée scolaire 2017, le rythme est maintenu à 4,5 jours de classe par semaine.